

MÉMO tri

Vos emballages et papiers recyclables

Bidons, bouteilles et
flacons en plastique
seulement



Vidés, en vrac,
sans sac,
non-écrasés
ni emboîtés

Tous les emballages en métal :
canettes, conserves, boîtes
métalliques, barquettes aluminium, etc.



Cartonnettes,
briques alimentaires,
journaux, livres,
magazines, enveloppes,
sacs en papiers,
tous les papiers
au format A5 minimum



Dépôt interdit
au pied des bornes



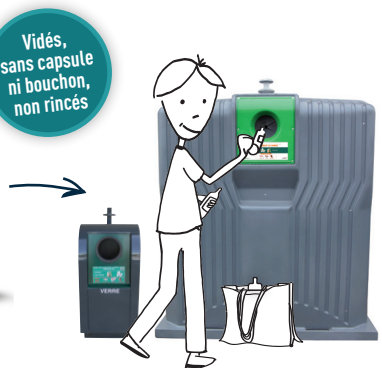
Vos emballages en verre

Flacons, bouteilles,
pots et bocaux



Vidés,
sans capsule
ni bouchon,
non rincés

Trouvez le recup'verre le plus proche de chez vous
sur toulouse-metropole.fr



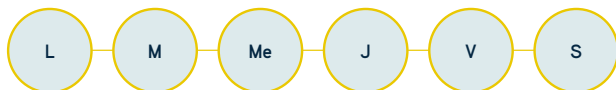
Dépôt interdit
au pied des bornes



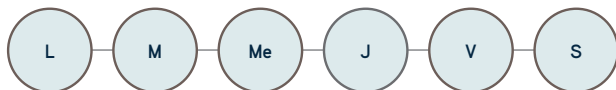
Même les petits contenants en verre (pot de yaourt,
flacon de parfum, pot de crème de beauté) se recyclent !

Vos jours de collecte à cocher

Emballages et papiers recyclables*



Ordures ménagères*



* Pour les jours fériés : consultez le calendrier de collecte de votre commune sur toulouse-metropole.fr (Missions > Déchets - Propreté > Les déchets dans votre commune) pour connaître les modalités de rattrapage.



Cet adhésif indique que votre bac contient des erreurs de tri. Il doit être re-trié ou présenté à la collecte des ordures ménagères.



Comment réduire vos déchets ?



Réduire sa consommation
en l'adaptant à ses besoins réels



Réemployer, réutiliser, réparer, louer et emprunter
avant d'acheter



Acheter d'occasion
pour donner une deuxième vie à ses objets



Composter
les déchets végétaux et alimentaires

À JETER ? À TRIER ?

POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ

L'APPLI GUIDE DU TRI



OU CONSULTEZ LE SITE

CONSIGNESETRI.FR

En savoir plus

toulouse-metropole.fr

Toulouse

05 61 222 222*

Autres communes

0 800 201 440*

* appel gratuit depuis un poste fixe

